



2335, route du Fleuve  
Les Éboulements (Québec)  
G0A 2M0

## AVIS PUBLIC D'ENTRÉE EN VIGUEUR

**AVIS PUBLIC EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉ PAR LA SOUSSIGNÉE, LINDA GAUTHIER, DIRECTRICE GÉNÉRALE DE LA MUNICIPALITÉ DES ÉBOULEMENTS :**

**Que le règlement N° 271-23 intitulé :**

**« RÈGLEMENT DÉCRÉTANT L'IMPOSITION D'UNE TAXE AUX FINS DU  
FINANCEMENT DES CENTRES D'URGENCE 9-1-1 »**

est entré en vigueur lors du décret du 16 décembre 2023.

Une copie de ce règlement, est disponible pour consultation au bureau de la municipalité, aux heures régulières d'ouverture de même que sur le site Internet ([www.leseboulements.com](http://www.leseboulements.com)).

DONNÉ AUX ÉBOULEMENTS, CE 19 DÉCEMBRE 2023

Linda Gauthier  
Directrice générale et  
Greffière trésorière



2335, route du Fleuve  
Les Éboulements (Québec)  
G0A 2M0

## **CERTIFICAT DE PUBLICATION**

Je, soussignée, résidant aux Éboulements, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis public d'entrée en vigueur du règlement no 271-23 en affichant une copie dans le hall d'entrée du bureau municipal et sur le site Internet leseboulements.com.

En foi de quoi, je donne ce certificat, ce 19<sup>e</sup> jour du mois de décembre 2023.

A handwritten signature in blue ink that reads "Linda Gauthier".

Linda Gauthier,  
Directrice générale et  
Greffière trésorière